

Communiqué de presse du 28.11.2017
EMBARGO : 01.12.2017

Flâneur d'Or 2017

Prix des aménagements piétons pour l'Île-de-la-Suze à Bienne

La Ville de Bienne reçoit le Premier prix du Flâneur d'Or 2017. Véritable oasis de tranquillité au cœur de la ville, la nouvelle réalisation de l'Île-de-la-Suze, invite à la détente et à la flânerie et comble dans le même temps une lacune du réseau piéton. Huit autres projets sont récompensés par une distinction, et quatre par une mention.

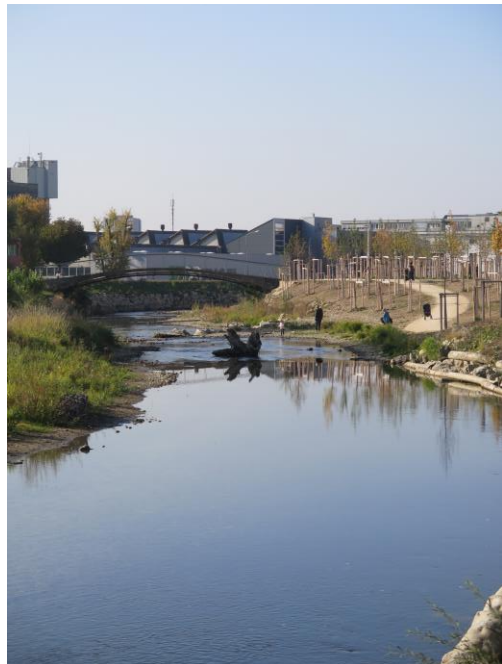
Des espaces publics de qualité, dans lesquels les gens se sentent à l'aise sont indispensables pour convaincre davantage de personnes à se déplacer à pied. Des itinéraires sûrs et directs constituent certes un prérequis, mais ne sont pas suffisants pour cela. Le « Flâneur d'Or – Prix des aménagements piétons » octroyé pour la 9^{ème} fois en 2017, récompense des projets qui augmentent l'attractivité des déplacements à pied en localité. Le concours est organisé tous les trois ans au niveau national par Mobilité piétonne Suisse, l'association des piétons, et soutenu par l'Office fédérale des routes, Signal SA ainsi que d'autres partenaires.

L'Île de la Suze – une oasis au cœur de la ville

Un nouveau parc public a vu le jour au printemps 2017 dans un quartier en mutation à Bienne : l'Île-de-la-Suze. Cet espace vert de plus de cinq hectares entre le lit de la Suze et la prolongation du canal Stebler a en grande partie été nouvellement créé. Les nombreux cheminements qui le traversent invitent à se promener le long des cours d'eau ou à se reposer dans un environnement diversifié.

L'île répond à toutes les attentes que l'on peut avoir vis-à-vis d'un parc public et comble une lacune importante des réseaux piéton et cyclable entre les gorges du Taubenloch et les rives du lac de Bienne, désormais reliés de façon continue.

Plusieurs ponts et passerelles donnant accès à l'île renforcent également les liaisons entre les quartiers environnants. La perméabilité de ce quartier en mutation s'en trouve nettement améliorée.



La création d'un nouveau parc de cette ampleur en pleine ville est exceptionnelle, souligne le jury du concours. Il félicite particulièrement les autorités pour leur collaboration réussie avec les acteurs privés. Elles sont parvenues à réunir les surfaces nécessaires à la création de l'Île-de-la-Suze moyennant plusieurs échanges de terrains judicieusement menés. Le jury salue également la démarche de revitalisation de la Suze effectuée dans le cadre du projet. Marcher le long du cours d'eau n'en est que plus agréable. Le parc et les chemins sont équipés de nombreux bancs.

Chacun est donc invité à s'y arrêter et l'île est particulièrement accessible pour les personnes âgées, qui apprécient souvent la possibilité de s'asseoir en chemin. Les personnes avec des poussettes ou des chaises roulantes ont elles aussi la possibilité de s'approcher des rives. L'ensemble du projet démontre de façon convaincante qu'il est possible de réaliser une oasis piétonne au centre d'un quartier densément construit, tout en renouant le contact avec l'eau et la nature, conclut le jury.

Vue d'ensemble des projets primés

Premier prix

Bienne (BE) : Ile-de-la-Suze

Distinctions

Cham (ZG) : Lorzenweg (Fusswegverbindung Cham bis Hagendorn)

Chur (GR) : Fussgängerzone Bahnhofplatz bis Martinsplatz

Genève (GE) : Réaménagement de la place du vélodrome

La Tour-de-Peilz (VD) : Place publique des Anciens-Fossés

Canton de Neuchâtel : Plan directeur des rives du lac de Neuchâtel

Niederlenz (AG) : Sanierung Hauptstrasse mit flankierenden Massnahmen

Riva San Vitale (TI) : Riqualifica urbana di Piazza Grande e moderazione del traffico

Winterthur (ZH) : Gleisquerung Stadtmitte Winterthur

Mentions

Genève (GE) : Réaménagement de la place du Rhône

Genève (GE) : Réaménagement du square de Chantepoulet

Versoix (GE) : A l'ombre de la treille – Aménagement des espaces publics de Centre-ville

Zürich (ZH) : Ausbau Bahnhof Zürich Oerlikon

Plus d'information

La documentation relative aux projets lauréats sera disponible sur le site internet du concours dès le 1^{er} décembre 2017.

flaneurdor.ch

Contact

Jenny Leuba

Tél. 043 488 40 33

jenny.leuba@mobilitepietonne.ch